

**Membres de droit présents :**

Les enseignants : Mmes BLAS, BORREGO, GASSEE, ISTRIA, KERHERVE, MEUNIER, NOLIVOS, ROURE et Mrs GYRE, MIDROIT.

L'adjointe au Maire : Mme PREVOT

Les parents d'élèves : Mmes ADJOUALE, BORDRY, CHICOTTE, HYZY, LAMBERT, MANSOUR, RICHEZ.

**Membres de droit excusés :**

M. MERCIER, Inspecteur de l'Education Nationale.

M. GUERIN, Maire de Cugnaux.

Mmes BENNANI-RUNGS, BOUSQUET et LIVET, parents d'élèves

**Membres invités :**

Les responsables du CLAE : Mmes MAILHOL et BRAY.

Président de séance : M. MIDROIT

Secrétaire de séance : M. MIDROIT

Ouverture de la séance : 18h

**1. Bilan de l'année :**

Cette année, l'école a travaillé sur les livrets de notes remis aux familles afin qu'ils puissent être archivés de façon informatique.

- **Le projet d'école**

1) Codage des erreurs orthographiques

L'utilisation se fait dans les classes, chaque enseignant s'adaptant. Des modifications sont prévues pour encore mieux cibler les types d'erreur.

2) Utilisation d'une liste de mots commune

L'utilisation est mise en place. Des modifications sont envisagées pour adapter davantage les mots au niveau des classes.

3) Rallye Maths

Les 6 classes du cycle 3 ont participé au Rallye Maths académique et durant la semaine du 5 au 9 mars, toutes les classes ont participé à un Rallye Maths au niveau de l'école. Des modifications sont envisagées pour imposer aux classes du cycle 3 de créer un quota de problèmes de géométrie.

4) Compétence minimales de calcul mental

Un programme de compétences exigibles en calcul mental pour chaque niveau est mis en place. En classe, avec la lourdeur des programmes officiels, il est difficile d'avoir une régularité dans ce type d'activité.

5) Parlement des enfants

Cette année, un seul parlement a eu lieu pour décider de la démarche du Téléthon. L'équipe enseignante envisage de garder les délégués de classe, mais pas de faire un parlement, pour faire un parlement. Plutôt quand il y a un problème ponctuel ou un besoin spécifique dans une classe et qui concerne toute l'école, d'effectuer ce genre de réunions.

#### 6) Liaison GS-CP

Les GS sont venus partager la galette avec les CP. D'autre part, il est programmé que chaque classe de GS vienne présenter avec des images séquentielles, un conte ou un projet de plantation de radis aux élèves de CP. Des ateliers tournants de jeux collectifs mélangeant les 4 classes sont prévus au mois de juin avec une visite des locaux.

#### 7) Cross

Il a eu lieu le mercredi 12 octobre. Toutes les classes de maternelle ont participé. Après le cross, un chocolat chaud a été offert par la Mairie et la coopérative scolaire a offert un goûter.

#### 8) Activités de solidarité

Téléthon : l'école a récolté la somme de 155 euros. Il est difficile de laisser les enfants décider de l'action avec le parlement. L'équipe enseignante envisage de chercher un vrai défi, pas une vente.

Virades de l'espoir : l'école a récolté 570 euros et s'est déjà engagée pour l'année prochaine.

Restos Bébé : un mot de remerciement de l'association est affiché devant l'école. L'équipe enseignante a réfléchi au problème du grand nombre de personnes restant debout et envisage que l'an prochain chaque famille n'ait que deux, voire trois places assises.

### - **Les classes transplantées**

Les 6 classes du cycle 3 ont effectué un séjour à Aspet du 26 au 28 mars avec pour thème les activités physiques de pleine nature. La dernière journée se déroulait au parc accrobranche Pyrénées-Hô. Toutes les classes ont fait du tir à l'arc, un parcours d'orientation. Puis chaque niveau avait une activité spécifique : spéléologie pour les CE2, équitation pour les CM1 et balade en raquettes pour les CM2, qui s'est adaptée aux conditions météorologiques pour devenir balade en montagne.

Le séjour coûtait 153,21 euros par enfant. La Mairie a participé avec 7 080 euros pour aider les familles, a payé le transport et a mis à disposition les 6 animateurs qui ont accompagné les classes. La coopérative scolaire a participé à hauteur de 1 500 euros. Pour diminuer le coût du séjour, les familles ont organisé des ventes de gâteaux sur le marché de Cugnaux, qui ont rapporté 1 063,47 euros. En fonction des revenus, chaque famille a payé entre 15 et 115 euros.

Les 2 classes de CE1 effectuent un séjour à Ascou-Pailhères du 4 au 8 juin avec pour thème la découverte du milieu montagnard. Le coût par enfant sera estimé à la fin du séjour. La Mairie participe de la même façon pour aider financièrement les familles en difficulté, la somme de 15 euros au moins est versée pour chaque enfant. La Mairie a aussi mis à disposition 2 animatrices pour ce séjour. La coopérative paie le transport et participe à hauteur de 500 euros.

### - **Le projet culturel avec la Mairie**

Présentation aux membres du conseil d'un tableau récapitulatif des activités proposés dans chaque classe. La coopérative a versé la somme de 746,20 euros pour l'ensemble des activités culturelles. Tous les spectacles vivants ont plu aux différentes classes, seul un programme de danse proposé aux CE1 n'était pas adapté dans les explications données (trop de vocabulaire technique).

Des parcours culturels en partenariat avec la Mairie ont demandé des investissements plus importants : parcours lecture (CE1 de Mme BARTOLO), parcours art et archéologie (CE2 de M. GYRE), parcours musical (deux classes de CM1 et CM2 de Mme ROURE). Une présentation aux parents a été effectuée ou doit avoir lieu. L'école regrette que les élèves des autres classes ne puissent pas assister aux présentations. L'école demande à la Mairie s'il serait possible d'obtenir la salle Camus sur une demi-journée pour permettre ce genre de transmission.

Lors de l'exposition Artempo, l'école demande s'il serait envisageable de rencontrer un ou plusieurs artistes.

La présentation des instruments de musique par les professeurs de l'école de musique n'est pas adaptée aux élèves, voire décevante et de moins en moins de classes souhaitent y participer.

## **2. La fête de l'école**

La fête de l'école est prévue le mardi 26 juin. Elle se déroulera de la même façon que les années précédentes. Les stands seront ouverts aux élèves de l'école à partir de 16h. A 17h, les familles pourront rejoindre leur enfant, les stands restant jusqu'à 18h30. Un repas est prévu après le tirage de la tombola. La coopérative scolaire a dépensé la somme de 400 euros pour acheter des lots pour les stands. Pour le repas, il est prévu 171 adultes, 147 enfants et 5 bébés. Une somme de 25 euros est offerte par la FCPE pour participer aux frais de la fête de l'école.

Une réunion est programmée le mardi 12 juin à 18h.

## **3. Travaux prévus cet été et achat de mobilier**

- Repeindre les lignes dans la cour de récréation.
- Repeindre 3 classes.
- Ajouter des prises électriques murales dans 3 classes.
- Achat d'un meuble atlas pour ranger les feuilles dans la salle des ateliers
- Changement du mobilier d'une classe.
- Câbler toutes les classes pour recevoir internet (à confirmer pour l'été)

## **4. Rentrée 2012 : effectifs attendus.**

A la rentrée 2012, il est prévu :

51 CP      52 CE1      41 CE2      53 CM1      47 CM2      soit un total de 244 élèves.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été passés en revue, la séance est levée à 19h40.

Le président de séance

M. MIDROIT



Le secrétaire de séance

M. MIDROIT

